

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'honorable P.-B. de LaBruère, malade depuis quelques mois, ayant donné sa démission comme Surintendant de l'Instruction publique, le gouvernement a appelé l'honorable C.-F. Delage, pour lui succéder. M. Delage était président de l'Assemblée législative et député du comté de Québec; il est aussi membre du Conseil de l'Instruction publique depuis plusieurs années. Nous offrons nos sincères félicitations au nouveau Surintendant et lui souhaitons une longue et fructueuse administration.

M. de LaBruère emporte dans sa retraite l'estime et le respect de tous. Durant les vingt et un ans qu'a duré son règne, l'Instruction publique a fait de réels progrès dans notre province. Il a attaché son nom à plusieurs mesures de progrès et encouragé tous les efforts louables. Dans un avenir rapproché, nous nous proposons de faire l'historique de l'administration du quatrième Surintendant, l'honorable P.-B. de LaBruère, à qui nous souhaitons plusieurs années d'un repos bien mérité.

NOTRE-DAME DES ECOLES

ALLOCATION PRONONCÉE DANS LA CHAPELLE DE L'ÉCOLE NORMALE, PAR MONSIEUR L'ABBÉ R. LABELLE, S.S., CURÉ DE NOTRE-DAME, A L'OCCASION DE LA BÉNÉDICTION DE LA STATUE DE NOTRE-DAME DES ÉCOLES, PAR SA GRANDEUR MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL, LE JEUDI, 7 OCTOBRE 1915

Monseigneur, mes sœurs, mes enfants,

Nous sommes réunis au pied d'une statue qui va recevoir à l'instant la bénédiction de l'Église.

Il y a quelques mois à peine, cette œuvre de l'art était un marbre brut égaré dans le filon d'une montagne d'Italie. Détaché par le pic intelligent du mineur, il fut apporté dans l'atelier d'un statuaire, où la matière première, la plus informe, s'idéalise. Le marteau de Balducci et Giacomini, en effet, dégagait d'abord les formes abruptes, et prépara les premiers linéaments de la statue; son ciseau merveilleux fit ensuite disparaître les aspérités, arrondit les faces anguleuses, creusa des sillons pour les ombres et la lumière, puis fit jaillir ce groupe harmonieux de la Vierge Mère et de son divin Fils.

Remarquez bien l'attitude des personnages. Marie présente Jésus; Jésus s'offre avec son inséparable Croix. Marie place Jésus sur un globe parsemé d'étoiles; Jésus retient le bras de Marie comme pour affirmer que le domaine du Fils est aussi la propriété de la Mère, et qu'elle partage son universelle royauté. "*Si ipse Dominus, ipsa etiam domina; si ipse Rex, ipsa et regina*".

Il est pourtant une souveraineté de la Vierge que l'art chrétien n'avait pas encore suffisamment affirmée, celle que Marie exerce sur l'écolier.